

L'EAU, UNE ÉNERGIE « SOUPLE »

L'énergie de l'eau est transformée en énergie mécanique puis en énergie électrique grâce à un alternateur. La puissance d'une centrale hydroélectrique dépend de la hauteur de chute et du débit de l'eau.

Une grande diversité d'aménagements hydrauliques.

Le choix d'un type de barrage dépend de la nature du site où il est implanté.

La centrale hydraulique « au fil de l'eau » est implantée sur des fleuves à faible pente et fort débit. Elle produit en continu l'électricité nécessaire à la couverture des besoins quotidiens.

L'hydraulique « modulable » est implantée en montagne. Le barrage permet de constituer une réserve d'eau utilisable à la demande et disponible en quelques minutes pour produire de l'électricité en période de pics de consommation.

